



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 55798

## Texte de la question

M. André Berthol appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les majorations familiales de retraites et de pensions de réversion accordées à certaines veuves ayant eu ou élevé au moins trois enfants. En effet, les différents calculs effectués par les caisses régionales sont souvent critiqués. Ces critiques dont la principale que l'on puisse faire est que les retraites et les pensions les plus élevées sont favorisées. Il lui demande en conséquence s'il ne faudrait pas envisager la mise en place de majorations forfaitaires.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Berthol](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 55798

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 décembre 2000, page 7266